

## ADMINISTRATION

4, rue Paradis, 4

ADRESSES MANDATS ET COMMUNICATIONS

A M. L'ADMINISTRATEUR

## ANNONCES

A LYON : AGENCE FOURNIER

Rue Comfot, 14

A PARIS : AGENCE HAVAS

Place de la Bourse, 8

## L'ECHO DE LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT

## RÉDACTION

48, rue de la République

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS

NE SONT PAS RENDUS

## ABONNEMENTS

RÉDACTEURS ET DÉPÔTÉS LITTÉRAIRES

3 mois, 5 fr.; 6 mois, 10 fr.; Un an, 18 fr.

## AUTRES DÉPÔTÉS

3 mois, 6 fr.; 6 mois, 12 fr.; Un an, 22 fr.

## AUJOURD'HUI :

Nouvelles du Sénégal.

Ravachol.

L'affaire Roulez.

Les Fêtes de Crémieu.

Les Courses de Bouneterre.

La Semaine agricole.

## PROPOS DU LUNDI

Courses d'hommes ou de chevaux, vélocipède, canotage, concours de tir, fêtes de gymnastique, alpinisme, voilà le moment où tous les sports battent leur plein. Il y a quarante-huit heures, on pouvait dire que l'escrime, elle aussi, avait eu son regain de gloire, en retrouvant un nouveau chevalier de Saint-Georges ; — mais comme, depuis hier, on est prévenu que M. Lemie-Terrier était dans l'affaire, on ne peut plus que signaler une inattendue et brillante performance du sport de la mystification, qui se lassait, paraît-il, de sa silencieuse inaction.

N'importe. Nos jeunes gens sont entrés carrément dans l'excellente pratique de tout ce qui développe les muscles et les poumons. Les vieux d'avant la guerre assistent, émerveillés, à ces exercices qui réconfortent leurs cœurs en fortifiant les bras et les jambes de ceux qui font... ce que nous aurions dû faire, — et nous trouvons — chacun chez nous — une fibre patriotique toute prête à vibrer quand nous voyons passer, clairons en tête, sac au dos, guêtres aux pieds, ces petits touristes qui abattent gaillardement leur étape ou que nous rencontrons ces gymnasiarques qui font saillir leurs biceps sous leur maillot de coton rayé.

D'ailleurs, rien n'est contagieux comme l'exemple. Assurément, les gens d'âge mûr ne peuvent plus jouer au soldat, et les marches forcées de 1870 leur ont laissé trop de désagréables souvenirs pour qu'ils songent à les rééditer — pour le plaisir. Mais le sport, j'allais dire le diable (un bon diable n'y perd rien). C'est le vélocipède, le pacifique et hygiénique vélocipède qui semble le trait d'union tout indiqué entre ceux que j'appellerais volontiers les titulaires et les honoraires des exercices physiques. C'est effrayant ce qu'il se développe, ce qu'il pullule, ce qu'il essaime, ce cheval de fer dont un homme d'esprit, qui en est mort, a dit si injustement autrefois : le vélocipède, c'est un imbécile à deux roues.

Alphonse Karr a vécu assez vieux, et malgré la solitude de Maison Close, il a pu voir passer assez de bicyclettes, de bicyclettes et de tricyles pour se repentir amèrement de n'avoir pas, ce jour-là, fait comme le poète grec qui « mettait un bouf sur sa langue » ou plus simplement comme le sage qui retournait sept fois sa langue dans sa bouche avant de dire une bêtise.

Le vélocipédiste, ce n'est pas un imbécile à deux roues, c'est tout simplement un monsieur qui veut aller vite et loin sans se fatiguer, sans dépenser trop d'argent et sans se laisser envahir par l'obésité, l'asthme, les rhumatismes et la goutte — tristes apanages de tous les indolents qui ne font pas assez œuvre de leurs bras et de leurs jambes. Autrefois, c'était, j'ai l'avoue, un peu théâtral, un peu fanfaron de se promener au-dessus du commun des mortels, perché sur un vélocé atteignant à l'entre-sol. Mais aujourd'hui, avec la petite bicyclette qui tient si peu de place, qui fait si peu de

volume et qui marche si bien, c'est devenu d'une modestie dont aucune violette ne songerait à s'effaroucher.

D'ailleurs, il y en a tant, à cette heure ! On n'y prend même plus garde : Télégraphistes, troupiers, agents d'encaissement, commissionnaires, garçons de magasins, facteurs, tout le monde va en bicyclette. On n'entend autour de soi que les grelots clairs et les trompes d'appel pneumatiques. Ce petit « coin coin » bref et criard qui nous agaçait au début, nous n'y prenons pas plus garde qu'à la corne du tramway — et c'est bien fini de se retourner sur le passage d'un de ces jockeys à casquette plate dont la cravache ne cingle que les chiens d'humeur hargneuse.

Je crois même que tout bien vu, tout bien comparé, c'est l'invasion irrésistible de ces deux nouveaux dadas, le vélocipède et la photographie, qui caractérisera le mieux cette période de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Car la photographie, elle aussi, est devenue une de nos plus curieuses et plus universelles amusettes à la mode. Il y a une quinzaine d'années, en exceptant les professionnels qui en faisaient leur gagne pain, quelques originaux seulement s'amusaient à se tacher les doigts et à respirer des vapeurs d'éther en collodionnant des glaces — pour le plus grand chagrin des amis — tristes victimes qu'ils portaituraient avec une barbarie féroce.

Mais depuis que quelques chimistes de génie — notre ami Lumière tout en tête — se sont mis à fabriquer ces plaques merveilleuses qui peuvent voyager au diable, qui sont si commodes à employer, si propres à manipuler, si rapides à s'impressionner, l'objectif a fait comme le vélocipède. Il a pullulé, il s'est démocratisé, il est entré dans les mœurs ; et on peut dire que depuis que les dames s'en sont mêlées, ça a été pour la photographie le vrai baptême mondain.

A présent, il y a, rien qu'à Lyon, dix maisons spéciales qui ne font que vendre des appareils et des produits photographiques. Il n'y a pas de lycéen qui ne reçoive sa petite chambre noire en cadeau de jour de l'an, les journaux les donnent en prime et la pacotille aidant, je pourrais vous donner l'adresse d'une maison lyonnaise qui pour onze francs vous livre un appareil complet, avec drogues, explications, manuel opératoire, et vous permet de faire quelque chose qui ressemble à un portrait ou un paysage.

Dame, à ce prix là, il ne faudrait pas compter rivaliser avec Bellingard qui est en train d'obtenir, en ce moment, la plus haute récompense à l'exposition de Paris pour ses portraits de grandeur naturelle. Mais en ajoutant un zéro à cette somme, on a déjà la latitude de faire ce qu'un praticien appellerait de l'ouvrage propre. Et tout le monde en fait. — Les alpinistes ont leur sac de photographie sur le dos, les canotiers ont leur chambre noire dans leur skiff, les vélocipédistes braquent leur skiff instantané sur les villages qu'ils traversent comme autant de flèches. Crac, un coup de ponce sur l'obturateur et, rentrés chez eux, ils retrouvent la silhouette des bonshommes ébahis sur leur passage ; c'est charmant, ça ne coûte pas bien cher, c'est un prétexte à promenades dans les bois et sur les montagnes, c'est une occasion de ne pas aller au café et de rester chez soi à développer les « plaques » ; — et franchement, si un cliché ne coûte pas plus cher qu'un book, je crois qu'on aurait tort de jeter la pierre aux gens d'humeur paisible et de tempérament chimiste

qui aiment mieux « développer » qu'« absorber ».

Faire de la photographie en bicyclette, je vous le dis en vérité, c'est entrer dans l'actualité la plus actuelle — et non pas la moins intéressante.

PAUL BERTINAY.

## LA POLITIQUE

Le gouvernement, avec son projet de loi rétablissant la saisie et l'arrestation préventives en matière de presse, n'a pas eu la main très heureuse. Le haro est universel et les ministères les plus fervents eux-mêmes trouvent que cette fois la mesure est dépassée. Juste, comme pour souligner ce manque de touche, le Sénat vient de nommer dans ses bureaux la commission chargée d'examiner la proposition de M. Marcel Barthe, tendant, elle aussi, à restreindre la liberté de la presse.

Elle n'est pas inquiétante la proposition de M. Marcel Barthe ; le Sénat lui-même ne la votera pas. Elle n'est guère intéressante, qu'en cela qu'elle offre un spécimen, devenu assez rare en notre siècle démocratique, de l'arbitraire autoritaire poussée à son paroxysme. Elle a simplement pour objet d'instituer dans chaque arrondissement (excusez du peu) une petite cour d'assises spéciale, chargée de juger les journalistes convaincus d'avoir offensé dans leurs écrits « le président de la République, les ministres, les membres du Sénat, les membres de la Chambre des députés, les fonctionnaires publics, les ministres des cultes » salariés par l'Etat, toutes les personnes « chargées d'un service ou d'un mandat public permanent ou temporaire, les jurés, les témoins, les chefs des nations étrangères, leurs ambassadeurs, leurs agents diplomatiques ».

Vous connaissez bien le « système de liberté » qui, au dire de Figaro, s'est établi dans Madrid : « Pourvu que je ne parle en mes écrits, ni de l'autorité, ni du culte, ni de la politique, ni de la morale, ni des gens en place, ni des corps en crédit... ni de personne qui tienne à quelque chose, je puis tout exprimer librement » ? C'est exactement la liberté de M. Barthe. Quand on l'aura établie en France, le gouvernement n'aura même plus besoin de supprimer les journaux, attendu qu'ils se seront supprimés tout seuls.

Disons bien vite que les commissaires nommés par le Sénat sont à l'unanimité hostiles à cette fantaisie proposition. Nous trouvons que c'est déjà beaucoup trop de lui avoir fait l'honneur de la soumettre à l'examen d'une commission. En tout cas, le seul fait qu'elle ait été déposée est un signe des temps. Voilà pourtant à quelles folies la peur de la liberté peut conduire un honnête homme. M. Loubet n'en est pas là, certainement ; mais il est clair que le sang-froid n'est pas sa vertu maîtresse et qu'il a besoin de se défendre contre un funeste penchant à perdre la tramontane. Puisse M. Barthe l'avoir rappelé à lui-même en lui mettant à propos sous les yeux le spectacle de l'esclave ivre.

JEAN-CLAUDE.

## DÉPÊCHES

PAR SERVICE SPÉCIAL

## Nouvelles Militaires

Paris, 22 mai.

Le premier commandant de corps d'armée à nommer est M. le général Voisin. Il est très probable qu'il sera désigné pour succéder, à Clermont-Ferrand, à M. le général Bousson, que son rôle en temps de guerre doit faire changer de groupe d'armée. Si M. le général Bousson prend le 5<sup>e</sup> corps à Orléans et le général Voisin le

13<sup>e</sup> corps à Clermont, ce sera sans doute le général Brugère qui sera appelé à diriger la 12<sup>e</sup> division d'infanterie à Reims.

M. le général Galland, commandant le 5<sup>e</sup> corps est atteint par la limite d'âge le 14 juin. Comme membre du conseil supérieur de la guerre, le général Galland sera seulement remplacé dans le même décret qui donnera, le 20 juin, un successeur au général Haillet.

Les deux nouveaux membres du conseil supérieur de la guerre sont les généraux Jamont, commandant le 6<sup>e</sup> corps et Warnet, commandant le 17<sup>e</sup> corps.

Le gouvernement va déposer au Sénat un nouveau projet de loi sur l'organisation de l'armée coloniale.

L'armée coloniale serait ainsi formée : il serait créé huit régiments de cinq bataillons chacun composés d'artillerie et d'infanterie. Trois premiers bataillons seraient formés par le recrutement ordinaire et deux se composeraient des éléments coloniaux et d'engagés volontaires.

Dans le cas où ces forces ne suffiraient pas à assurer le service d'outre-mer, on emprunterait des éléments à la légion étrangère et ce n'est que dans des circonstances exceptionnelles qu'il serait fait appel aux trois premiers bataillons qui formeraient une réserve expéditionnaire pendant que les cinq autres assureraient les services ordinaires.

Ces nouveaux régiments formeraient le vingtième corps d'armée.

## Nouvelles du Sénégal

Marseille, 22 mai.

Le paquebot français *Stamboul*, courrier de la côte occidentale d'Afrique, est arrivé cette après-midi.

Voici les avis apportés par ce navire. Le *Stamboul* a quitté Libreville le 26 avril. A Libreville, il a vu le fils d'Abdoul-Bou-Bakar, interné depuis que son père a quitté Samory au Soudan pour nous faire la guerre. Abdoul-Bou-Bakar fils était à l'école des otages à Saint-Louis.

Le warff de Kotonou s'avance rapidement, c'est déjà un splendide travail qui sera terminé dans deux mois, et qui est absolument nécessaire à l'expédition qui se prépare.

Le 22, à Kotonou, la situation était très tendue. Les Dahoméens cernaient Porto-Novo et Kotonou, tous les Européens font la garde armée dans les factoreries le soir, la population couche dans les pirogues sur la lagune.

Les Dahoméens attendent, pour attaquer, que les fêtes soient favorables.

A son premier passage à Wydah, le *Stamboul* a sauvé cent nègres Krumans et minahs, employés de la maison Mante frères, ainsi que deux français de cette maison. Il y eut lutte au moment de l'évasion, on a fait une manifestation sur la dunette du *Stamboul*. Deux Krumans seulement ont été pris et enchaînés par les soldats de Behanzin, les autres ont passé heureusement la barre dans quatre pirogues.

Quand le *Stamboul* a rallié Kotonou, il restait prisonniers dans l'intérieur du Dahomey les Européens suivants : MM. Olivier, de la maison Mantes et Hoquet, de la maison Fabre, agents à Wydah ; la sœur Saint-Raphaël et deux religieuses ; le père Dole, Italien et deux autres prêtres de nationalité allemande que le vice-consul d'Allemagne n'a pas voulu recevoir à la factorerie qui sert de consulat, parce qu'ils étaient réfractaires ; M<sup>me</sup> et M. Dagg, et deux agents d'une maison allemande établie à Wydah : MM. Albert Pommier, Borlioli et Galache ; agents de Godomey et M. Awakete de, maisons Mantes et Fabre ; M. Hegeres et deux agents allemands de la maison Wolbert et Broehn, celle qui a fourni aux Dahoméens les fusils à tir rapide, les canons-revolvers et les cartouches.

Il est à remarquer que les Allemands sont demeurés libres dans tout le Dahomey, par ordre exprès de Behanzin.

Enfin, à Wydah, les Portugais avaient placé dans leur fort, au centre de la ville, une petite garnison de 18 soldats nègres, 2 sous-officiers blancs, 1 sous-lieutenant, commandés par un capitaine, M. Rollino, auquel on avait à Lisbonne conféré le titre de gouverneur.

Quand le *Stamboul* est passé à Wydah pour la première fois, la corvette portugaise

était en rade pour embarquer la pseudo-garnison et le gouverneur-capitaine.

Le 2 mai à Grand-Bassam et à Assinie, tranquillité parfaite. L'administrateur M. Desailles, gravement malade, n'a pu s'embarquer sur le *Stamboul* pour rentrer en France, son état ayant empiré depuis la veille. On fait des études pour la construction d'un warf pareil à celui de Kotonou.

Le navire a appris en passant au cap Coast-Castle que les Anglais avaient expédié 1,200 hommes de troupes indiennes à Lagos où fomentait une grande révolte.

Le 5 mai, en Sierra-Leone, des Anglais dressaient en hâte des troupes pour aller combattre les Mandingues révoltés. Ces peuplades belliqueuses avaient infligé un rude échec à nos voisins. Les Anglais avaient eu 4 officiers blessés et 120 hommes tués ou prisonniers, ainsi que deux canons pris par les Mandingues qui sont allés offrir à M. Ballay, à Koaakri en lui disant qu'ils voulaient être sous le protectorat de la France et non de l'Angleterre.

Nous croyons que M. Ballay a fait rendre les canons au gouverneur de Sierra-Leone.

Au Sénégal, les 8 et 9 mai, on attendait la colonne française retour du Soudan. Elle s'embarquera directement sur un bateau allant à Bordeaux sans toucher à Saint-Louis. Elle se compose de 425 hommes environ.

Samory et Abdoul-Bou-Bakar, ont été battus mais, comme toujours, ils vont revenir dès que la colonne sera loin et ils assiègeront de nouveau tous les postes bien approvisionnés heureusement et impenetrables pour des Soudanais.

Le *Stamboul* a quitté Oran le 30 mai, il débarquera la plupart des passagers : M. d'Huvert, médecin principal, détaché au chemin de fer de Dakar à Saint-Louis ; le chef marocain Mohamed Makhar, qui vient chaque année en Algérie et en France faire ses achats et retourner ensuite les troquer au nord du Sénégal avec les Maures, etc.

## LES FÊTES DE NANCY

Paris, 22 mai.

Le *Figaro* publie une information disant que le voyage de M. Carnot à Nancy pourrait devenir l'origine de certaines difficultés d'ordre intérieur, toutes les autorités compétentes n'ayant pas été consultées lorsqu'il a été décidé.

D'autre part, une dépêche de Berlin nous fait connaître les termes dans lesquels la *Post* commente une lettre adressée par l'association des étudiants de Nancy aux habitants notables de l'Alsace-Lorraine pour les prier de concourir pécuniairement aux fêtes de gymnastique.

Si cette invitation, dit l'organe officieux, a pour but de stimuler le chauvinisme, nous avertissons les ministres de France que le développement d'un tel incident ne pourrait pas être facilement contenu. Ils admettent qu'il ne se produise pas d'incident, il se pourrait que la visite de quelques Alsaciens-Lorrains à Nancy eût des conséquences fâcheuses, selon la façon dont se déroulerait l'événement à cette fête.

Il est bon de rappeler aux chauvins qu'en dehors de l'obligation des passeports, le statthalter a des moyens encore plus efficaces à sa disposition.

Par contre, la *Gazette de Francfort* dit que personne en Allemagne n'attribue un caractère d'offense aux fêtes qui se préparent à Nancy. La presse allemande a seulement fait observer que la tentative des étudiants nancéens de faire dévier ces fêtes en manifestations n'a pas rencontré de blâmes dans la presse française.

Chaque pays a ses chauvins, et il appartient à la presse de les contenir.

L'article de la *Gazette* se termine par un nouveau démenti de la nouvelle du rétablissement de l'obligation des passeports, qu'aucun journal allemand n'a provoqué et qui ne pouvait avoir d'autre but que d'entretenir l'antagonisme entre deux pays voisins.

XXIII

## Dans lequel le nez de Passepartout s'allonge démesurément

Le lendemain, Passepartout, éreinté, affamé, se dit qu'il fallait manger à tout prix et que le plus tôt serait le mieux. Il avait bien cette ressource de vendre sa montre, mais il fut plutôt mort de faim. C'était alors le cas où jamais, pour ce brave garçon, d'utiliser la voix

## RAVACHOL

Paris, 22 mai.

## Les comptes de Ravachol

Nous extrayons ce qui suit d'un article du *Figaro* :

Entre les quelques francs trouvés sur lui et les milliers de francs volés à l'ermite, est un tel écart que la recherche des sommes défilantes ne pouvait manquer d'être éminemment intéressante.

Avant de faire connaître le résultat de notre enquête, dont les détails seront tellement précis qu'ils ne pourront être suspectés, finissons-en avec les 104 francs trouvés sur l'assassin en un billet et en menue monnaie.

Des indisciplinées venues évidemment de milieux anarchistes, moins sûrs qu'on ne le croyait, relevèrent que ce billet de cent francs avait une destination.

Le jour même de son arrestation, Ravachol devait le faire remettre, par l'entremise d'un camarade, au directeur d'un journal révolutionnaire qui se trouve tellement embarrassé que ce journal est trois jours de retard.

L'argent saisi sur un prisonnier sert à sa nourriture.

Quand il fut à la conciergerie, à la veille d'être jugé, Ravachol reçut sous enveloppe un autre billet de cent francs, accompagné d'une simple carte contenant ces mots : « A Ravachol, un anonyme. »

Il confia ce billet à son conseil, M. Lagasse, qui, je le jure, est absolument étranger à cet article. Il lui dit : « Ayez la complaisance de donner cinquante francs à X., cinquante francs à Y... Ils les emploieront pour la propagande. »

Dès le lendemain, M. Lagasse remettait cinquante francs à chacun des intéressés.

Comme il pouvait devenir dangereux de rester à Saint-Etienne, et que l'on rêvait, d'ailleurs, de frapper un coup à Paris, l'assassin s'apprêta à y venir.

Il ne désirait pas pourtant se mettre seul en route, et cela pour deux raisons. D'abord, il était toujours exposé à être arrêté et il ne voulait pas avoir dans ses seules poches tout l'argent de l'ermite. Ensuite, il avait à apporter à Paris quelques cartouches volées à Saint-Etienne. Il y fit donc venir Chaumartin, sa femme et Béala.

Le voyage de ceux-ci, en troisièmes, coûta 120 francs. Puis, le départ de tous les quatre pour Paris 160 francs à peu près. Argent et cartouches étaient partagés entre les poches des voyageurs.

Une première fois, Ravachol s'installa à Saint-Denis, une deuxième fois à Saint-Mandé.

Ces deux domiciles sont seuls connus par la justice, mais il en est un troisième que je décrirai peut-être un jour et qui est bien plus confortable que les deux modestes chambres où la police est entrée.

Ravachol avait ce logement concurremment avec sa chambre de Saint-Mandé.

Le mobilier de Saint-Denis, le déménagement à Saint-Mandé, le mobilier du logement inconnu, les trois termes lui coûtèrent ensemble 1,400 fr.

Entre son crime et son arrestation s'écoulaient sept mois, pendant lesquels il nourrit presque en permanence Biscuit, très souvent Gustave Mathieu et accidentellement quelques autres.

Il dépensa de la sorte 1,750 francs.

Il envoya durant ce temps à des anarchistes de Londres 280 fr., à Bruxelles 425, à Barcelone, avant les dernières explosions qui troublèrent cette ville, 450 fr., à divers détenus parisiens, 130 francs, à leurs compagnes et à leurs enfants, 250 fr.

Il se fit inscrire sous des dénominations connues sur plusieurs listes de souscription pour 235 fr.

Durant le cours du procès, il a été parlé d'une somme de cinq mille francs dont le dépôt — en un lieu qui doit être bien sûr puisqu'il est resté mystérieux — a été reconnu par Ravachol.

Il a été également établi que l'assassin avait donné à sa mère 900 francs en sept mois et qu'il avait donné ou confié à sa maîtresse quelque chose comme 2,200 francs.

Enfin, tous les objets nécessaires à la fabrication de la fausse monnaie — objets encore cachés à l'heure présente — et certains produits chimiques, pour essais divers, ont coûté environ 900 francs.

Faites le compte et vous arriverez seulement au chiffre total de 15,836 francs.

Manquent donc douze mille francs !

Feuilleton de L'ECHO DE LYON

23 Mai

30

## LE TOUR DU MONDE

En Quatre-Vingts Jours

PAR

JULES VERNE

1873

Là, comme à Calcutta, tourmillait un pêle-mêle de gens de toutes races, Américains, Anglais, Chinois, Hollandais, marchands prêts à tout vendre et à tout acheter, au milieu desquels le Français se trouvait aussi étranger que s'il eût été jeté au pays des Hotentots.

Passepartout avait bien une ressource : c'était de se recommander près des agents consulaires français ou anglais établis à Yokohama ; mais il lui répugnait de raconter son histoire, si intimement mêlée à celle de son maître, et avant d'en venir là, il voulait avoir épuisé toutes les autres chances.

Donc, après avoir parcouru la partie européenne de la ville, sans que le hasard l'eût en rien servi, il entra dans la partie japonaise, décidée, s'il le fallait, à pousser jusqu'à Yeddo.

Cette portion indigène de Yokohama est appelée Renten, du nom d'une déesse

de la mer, adorée sur les îles voisines. Là se voyaient d'admirables allées de sapins et de cèdres, des portes sacrées d'une architecture étrange, des ponts enroulés au milieu des bambous et des roseaux, des temples abrités sous le couvert immense et mélancolique des cèdres séculaires, des bonzeries au fond desquelles végétaient les prêtres du bouddhisme et les sectateurs de la religion de Confucius, des rues interminables où l'on eût pu recueillir une moisson d'enfants au teint rose et aux joues rouges, petits bonshommes qu'on eût dit découpés dans quelque paravent indigène, et qui se jouaient au milieu de caniches à jambes courtes et de chats jaunâtres, sans queue, très paresseux et très caressants.

Dans les rues, ce n'était que fourmillement, va et vient incessant : bonzes passant processionnellement en frappant leurs tambourins monotones, yakounines, officiers de douane ou de police, à chapeaux pointus incrustés de laque et portant deux sabres à leur ceinture, soldats vêtus de cotonnades bleues à raies blanches et armés de fusil à percussion, hommes d'armes du mikado, ensachés dans leur pourpoint du soie, avec haubert et cotte de mailles, et nombre d'autres militaires de toutes conditions, — car, au Japon, la profession de soldat est autant estimée qu'elle est dédaignée en Chine.

Puis, des frères quêteurs, des pèlerins en longues robes, de simples civils, chevelure lisse et d'un noir d'ébène, tête grosse, buste long, jambes grêles, taille penchée, teint coloré depuis les sombres nuances du cuivre jusqu'au blanc

mat, mais jamais jaune comme celui des Chinois, dont les Japonais diffèrent essentiellement.

Enfin, entre les voitures, les palanquins, les chevaux, les porteurs, les brouettes à voile, les « norimons » à paquets de laque, les « cangos » moelleux, véritables litiges en bambous, on voyait circuler, à petits pas de leur petit pied, chausés de souliers de toile, de sandales de paille ou de socques en bois ouvré, quelques femmes peu jolies, les dents bridées, la poitrine déprimée, les dents noircies au goût du jour, mais portant avec élégance le vêtement national, le « kimono », sorte de robe de chambre croisée d'une écharpe de soie, dont la large ceinture s'épanouissait derrière en un nœud extravagant, — que les modernes Parisiennes semblent avoir emprunté aux Japonaises.

Passepartout se promena pendant quelques heures au milieu de cette foule bigarrée, regardant aussi les curieuses et opulentes boutiques, les bazars où s'entassait tout le clinquant de l'orfèvrerie japonaise, les « restaurations » ornées de banderoles et de bannières, dans lesquelles il lui était interdit d'entrer, et ces maisons de thé où se boit à pleine tasse l'eau chaude odorante, avec le « saki », liqueur tirée du riz en fermentation, et ces confortables tabagies où l'on fume un fin tabac, et non l'opium, dont l'usage est à peu près inconnu au Japon.

Puis Passepartout se trouva dans les champs, au milieu des immenses rizières.

La s'épanouissaient, avec des fleurs qui jetaient leurs derniers couleurs et leurs derniers parfums, des camélias

éclatants, portés non plus sur des arbrisseaux, mais sur des arbres, et, dans les enclos de bambous, des cerisiers, des pruniers, des poiriers, que les indigènes cultivaient plutôt pour leurs fleurs que pour leurs fruits, et des mannequins grimaçants, des tourterelles criards défendant contre le bec des moineaux, des pigeons, des corbeaux et autres volatiles voraces.

Pas de cèdre majestueux qui n'abritait quelque grand aigle ; pas de saule pleureur qui ne recouvrit de son feuillage quelque héron, mélancoliquement perché sur une patte ; enfin, partout des corbeilles, des canards, des éperviers, des oies sauvages, et grand nombre de ces grues que les Japonais traitent de « Seigneuries », et qui symbolisent pour eux la longévité et le bonheur.

En errant ainsi, Passepartout aperçut quelques violettes entre les herbes :

« Bon ! dit-il, voilà mon souper. »

Mais les ayant senties, il ne leur trouva aucun parfum.

« Pas de chance ! » pensa-t-il.

Certes, l'honnête garçon avait, par prévision, aussi copieusement déjeuné qu'il avait pu avant de quitter le *Carnatic*, mais après une journée de promenade, il se sentit l'estomac très creux. Il avait bien remarqué que moutons, chèvres ou porcs, manquaient absolument aux étalages des b



Où sont-ils ? C'est au prochain procès de le dire.

Quoi qu'il en soit, il y a, ici, dans les comptes de Ravachol, un trou d'importance. Le nous plait pas de le boucher.

La justice a un accusé entre les mains. Qu'elle le fasse parler.

#### Chaumentin condamné à mort

Saint-Etienne, 22 mai.

Chaumentin, le témoin à charge le plus compromettant pour Ravachol, aurait, paraît-il, été condamné à mort par les groupes anarchistes stéphanois.

La maison de sa mère, qu'il occupe avec sa famille, est protégée jour et nuit par des agents de la Sûreté de Saint-Etienne et lorsque Chaumentin se rend au parquet ou à la prison pour être confronté avec Ravachol, il est escorté par des agents en civil.

Cette condamnation à mort aurait été prononcée dans la soirée du 17 mai, dans la dernière réunion tenue par les anarchistes de Saint-Etienne, au numéro 25 de la rue Neuve.

L'instruction. — Le Crime de la Varizelle. — Les Susceptibilités de Chaumentin

Saint-Etienne, 22 mai.

L'instruction relative au crime de la rue de Roanne est suspendue aujourd'hui dimanche.

M. Rageys, juge d'instruction, commencera demain, croit-on, à instruire l'affaire relative au crime de la Varizelle.

Le bruit court que plusieurs anarchistes étrangers seraient venus à Saint-Etienne et que la présence de Gustave Mathieu serait même signalée.

On annonce également que Chaumentin poursuivra plusieurs éditeurs de feuillets dans lesquels on lui fait jouer un rôle peu agréable.

#### Gustave Mathieu

Notre confrère le *Stéphanois* publie ce soir l'information suivante, que nous reproduisons sous toutes réserves et à titre de document :

Gustave Mathieu est à Saint-Etienne. Nous devons à l'obligeance d'un compagnon lyonnais, son pilote à Saint-Etienne, d'avoir pu nous entretenir longuement avec lui.

Et quelle conversation intéressante ! En voici quelques extraits :

— Savez-vous que vous courez de grands risques en venant à Saint-Etienne. La police est vigilante.

— J'en ai vu bien d'autres, nous répond Mathieu de sa voix grasse et de gamin de Paris.

— D'ailleurs, comment me reconnaître ; on se grime si facilement !

Et notre interlocuteur confirme son dire en nous montrant tout un attirail de déguisement : perruques de femme, robes claires, cheveux à la mode, poudre de riz, carmin, véritable garde-robe d'une mondaine en vogue.

Je suis méconnaissable avec ça, ajoute Mathieu.

Il nous semble, en effet, que ce jeune homme imberbe, à figure efféminée doit être difficilement reconnaissable, sous un habit de femme.

Mais reprenons notre conversation :

— A quel devons-nous l'honneur (?) de votre présence à Saint-Etienne ?

— Question trop indiscrète pour que j'y puisse répondre directement.

Ravachol est à Saint-Etienne, la présence de Mathieu n'y était-elle pas tout indiquée ! Il y aura encore de beaux jours pour la cause !

N'en déplaise à la justice, j'ai été à Corbeil, où est détenu Faugoux, l'un des auteurs du vol de Soisy-sous-Etiolles.

Par lui, j'ai pu savoir qu'il était caché les 200 cartouches restées introuvables.

Et avec 200 cartouches...

— Vous comprenez donc...

— Pourquoi pas !

Souvenez-vous de Véry et Hamonod !

— On a dit que vous étiez en effet l'auteur de l'attentat ?

— Pas de réponse ; mais Mathieu sourit étrangement.

— Alors, je puis annoncer votre arrivée ?

— Demain seulement, alors toutes mes préoccupations seront prises.

Et nous quittons Mathieu, qui promet de nous envoyer des renseignements précieux sur Ravachol !

Bonne nuit !

#### Informations Politiques

Paris, 22 mai.

#### LE GÉNÉRAL BRUGÈRE

Le général Brugère quitte Paris ce matin pour commencer l'inspection générale dont il est chargé, pour l'armée de l'artillerie dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais. Il se rend d'abord au camp de Châlons, où se trouvent quelques détachements. Cette inspection, qui est fort importante, durera près de trois mois. Mais le général n'abandonne pas pour cela ses fonctions de secrétaire général de la présidence, car il ne s'absentera jamais plus de quatre ou cinq jours par semaine.

M. Brugère accompagnera M. Carnot à Nancy.

#### LA BOURSE CENTRALE DU TRAVAIL

La Bourse centrale du Travail a été inaugurée aujourd'hui. Toutes les Chambres syndicales ouvrières avaient envoyé des délégués à cette cérémonie.

M. Sauton, président du conseil municipal, leur a dit : « Je vous mets cette Bourse centrale du Travail avec la confiance qu'elle sera entre vos mains un instrument de pacification sociale qui, tout en assurant le triomphe de vos justes revendications, contribuera, par les relations que vous serez amenés à nouer avec les travailleurs des autres pays, à assurer un jour la paix universelle. »

#### LA SEMAINE SANGLANTE

La manifestation annuelle au cimetière du Père-Lachaise sur les tombes des fédérés tués pendant la semaine sanglante de 1871, s'est passée sans incident.

Les manifestants étaient bien moins nombreux que les années précédentes. Trois drapeaux rouges ont été déployés dans le cimetière.

Vers trois heures, une nouvelle bande de manifestants, ayant quelques boulangistes à sa tête, est arrivée au cimetière.

Divers orateurs ont pris la parole, et l'un des discours a été accueilli par les cris de : « Vive l'Anarchie ! »

Une bagarre, sans gravité, d'ailleurs, a eu lieu.

#### LA RÉUNION DE LA SAVOIE À LA FRANCE

Le comité parisien du centenaire de la réunion de la Savoie à la France, dont M. Chaumet est le président, organise pour dimanche 17 juillet un banquet qui aura lieu dans la salle du Dôme central du Champ-de-Mars, sous la présidence de M.

Floquet, pour fêter la réunion de la Savoie à la France.

#### CONFÉRENCE SOCIALISTE

Hier soir, à un lieu à l'hôtel de la société de géographie, une conférence contradictoire entre M. Lafargue, député socialiste de Lille et M. Edmond Demolins, directeur de la *Science sociale*, promoteur de la ligue antisocialiste. Cinq cents personnes environ y assistaient, parmi lesquelles MM. Antide Boyer, député de Marseille, Duc-Quercy, Paul Deschanel, Vacherot, etc.

M. Lafargue a parlé le premier. Il a développé les théories de Le Play et de Karl Marx, les deux seuls hommes qui, selon lui, se sont vraiment occupés de la question sociale. Il a dit qu'il était convaincu que l'on pourrait arriver à transformer la société actuelle pacifiquement ; il a protesté ensuite contre la disparition de l'individualisme et s'est élevé contre les grands monopoles, les grands magasins, les sociétés coopératives, la centralisation financière, etc.

Contrairement à ce que l'on pouvait attendre, M. Edmond Demolins est arrivé, avec d'autres arguments, aux mêmes conclusions.

La séance s'est terminée sans incident.

#### JUSTE REPARATION

Le gouvernement du Venezuela a accordé une indemnité de dix mille dollars au navire français *Canada*, sur lequel les autorités de Puerto-Cabello tirèrent le 13 avril.

#### LES CANDIDATS AUX ÉCOLES MILITAIRES

On lit dans la *Petite République* :

« Bien que la démission donnée par un certain nombre de jeunes officiers dès leur sortie de Saint-Cyr ne présente aucun péril pour la défense nationale, le ministre de la guerre se propose d'exiger, à l'avenir, pour les candidats aux écoles de Saint-Cyr et Polytechnique, un engagement décennal. Cette mesure, analogue à celle qui est prise à l'égard des instituteurs s'explique surtout par ce fait que, parmi les officiers démissionnaires, beaucoup d'entre eux sont des bourgeois de l'Etat. »

#### LES RELATIONS FRANCO-SUISSES

Berne, 22 mai.

Le *Journal de Berne* voudrait qu'on interpellât dans l'Assemblée fédérale sur la situation commerciale avec la France, et il estime que l'Assemblée se prononcerait pour une guerre de tarifs avec la France.

#### NOUVEAUX DU DAHOMEY

Marseille, 22 mai.

Le vapeur français *Faria* est arrivé ce matin venant du golfe de Bénin avec quelques passagers parmi lesquels deux religieux qui, trompant la surveillance des Dahoméens, ont pu s'enfuir de Wihah. Les nouvelles apportées du Dahomey par ce navire ne signalent aucun fait nouveau.

#### A FRIEDRICHSHUHE

Hambourg, 22 mai.

Le comte Herbert de Bismarck et sa fiancée, ainsi que le comte et la comtesse Hoyos, sont arrivés à Friedrichshuhe, à midi. Ils ont été reçus par le prince et la princesse de Bismarck et salués avec enthousiasme par une foule nombreuse qui les a accompagnés jusqu'au château où une société chorale de Dresde, la *Liedertafel*, arrivée par un train spécial, s'est fait entendre.

Le prince a remercié les exécutants et a prononcé quelques paroles dans lesquelles il a fait ressortir l'importance de la chanson au point de vue du développement de solidarité entre les habitants des différentes régions de l'Allemagne.

#### LES ÉLECTIONS ANGLAISES

Huddersfield, 22 mai.

Sir John Morley, dans un discours prononcé hier, a dit qu'il paraissait que les élections auraient lieu avant la fin de la première semaine de juillet et que les attaques de lord Salisbury sont de pures manœuvres stratégiques pour tromper les électeurs.

Sir John Morley a ajouté que si lord Salisbury désire des représailles économiques, il s'agit de ruiner les industries britanniques.

#### L'AFFAIRE ROULEZ

Paris, 22 mai.

Les journaux continuent à s'occuper de l'affaire Roulez, mais ils n'apportent rien de nouveau. Du reste il n'y a plus rien à dire après la lettre de M. Roulez au *Temps*.

Le mot de la fin de cette histoire a été dit hier soir, à la première de *Proufroufrou*. « On aurait grand désavantage à accepter désormais un duel avec M. Roulez. Comme il est de première force à l'épée, on risquerait d'être tué et personne ne le croirait ! »

Le *Matin* apprend que M. Pauffin, cousin de M. Roulez, dont le nom avait figuré dans le procès-verbal de rencontre, est arrivé à Paris dans la journée d'hier et a eu une entrevue avec le général Mathieu, autre cousin de M. Roulez. Il va sans dire que M. Pauffin a appris par les journaux les duels dont il aurait été témoin. L'affaire en est là.

D'autre part, on lit dans le *Gil Blas* :

A la dernière heure, le bruit court que M. Ranc a envoyé des témoins, MM. Strauss Raoul Canivet, à M. Roulez.

#### BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Essai de mobilisation en Allemagne

Mulhouse, 22 mai.

Sur la proposition du grand état-major, l'empereur Guillaume a décidé de faire subir à la landwehr du 14<sup>e</sup> corps d'armée — baïonnette — une épreuve de mobilisation au mois d'août prochain.

Tandis que les troupes actives de ce corps d'armée manœuvrent contre celles du 13<sup>e</sup> corps d'armée wurtembergeois, à l'ouest de Karlsruhe, entre la Forêt Noire et le Neckar, les hommes du premier ban de la landwehr devront occuper les villes de garnison abandonnées par ceux de l'active.

Cette occupation sera faite dans les conditions prévues par les règlements des troupes en campagne et entraînera deux sortes de manœuvres : garde de la région frontalière alors que les régiments de marche combattent en avant, occupation des villes conquises sur l'ennemi.

La landwehr devra se considérer comme pouvant être attaquée et délogée par l'ennemi, ses unités de garnison devront incessamment être en rapport entre elles afin de pouvoir se porter mutuellement secours, former des colonnes homogènes et soutenir des combats en règle ainsi que des régiments de marche de première ligne.

Plusieurs villes de la Haute-Alsace seront ainsi occupées et militairement reliées, notamment Mulhouse, Bollwiller, Rouffach, Colmar et Neuf-Brisach.

Il sera fait usage des vélocipèdes comme estafettes. Tout homme appartenant à la landwehr, possédant un de ces moyens de locomotion et en usant est invité à faire la demande de faire sa période d'instruction militaire comme estafette.

Les Bezirs-Komando assurent à chaque vélocipédiste une indemnité extraordinaire de 25 marks (31 francs 25 centimes), outre la solde journalière.

Ce sera la première utilisation officielle de la vélocipédie dans l'armée allemande.

#### La Crise Portugaise

Lisbonne, 22 mai.

On assure qu'une grande intrigue est nouée pour bouleverser tout le cabinet.

#### Un Mariage

Madrid, 22 mai.

Le bruit court qu'un contrat de mariage a été signé entre la princesse Hélène, fille du comte de Paris et le fils du duc de Fernan-Nunez.

#### Le Voyage du Czar

Petersbourg, 22 mai.

Le czar est parti aujourd'hui pour le Danemark, à bord du yacht *Etoile polaire*.

#### Les gaités du sabre en Allemagne

Berlin, 22 mai.

La rubrique : « Excess commis par des officiers ou des soldats » prend des dimensions inquiétantes. Un café-concert a été saccagé, le public mis en fuite, les servantes lardées de coups de sabre. Tel est le dernier haut fait d'une douzaine de sous-officiers de Berlin, qui prétendent que lorsqu'on porte une épée au côté, c'est pour s'en servir contre des vieillards et des femmes sans défense.

A Magdebourg, trois sergents ont attaqué à coups de baïonnettes de paisibles ouvriers qui sont maintenant blessés à l'hôpital.

Je vous ai raconté, il y a deux jours, les prouesses du lieutenant Lucius, à Mayence, fils d'un ancien ministre, qui voulait sabrer le gardien d'un jardin public. Cet aimable jeune homme a encore causé du scandale dans un café en ensorcelant qu'il était riche et en jetant des pièces d'argent à la figure des consommateurs, qu'il traitait de cochons hessois.

#### SINISTRE EN MER

Un Navire de guerre perdu. — 120 noyés

Montevideo, 22 mai.

Le navire de guerre brésilien *Solimoès*, allant à Mattagrosso, s'est perdu totalement près du cap Santa-Maria. Une partie de l'équipage a été sauvée. Cent-vingt hommes ont été noyés.

#### UN ENFANT MARTYR

Laon, 22 mai.

Depuis quelque temps, les voisins des époux Eliet, habitant Neuve-Maison, ne voyaient plus leur enfant, âgé de huit ans ; ils s'inquiétaient de sa disparition et ils en prévirent le maire.

On fit des recherches et on trouva le pauvre enfant demi-nu, attaché au mur par une chaîne fermée par un calenas, dans un réduit obscur servant d'écurie.

Une odeur infecte saillissait à la gorge des personnes qui découvrirent le petit martyr, qui mourait littéralement de faim.

L'enfant a déclaré à la gendarmerie que, depuis qu'il était séquestré, on se bornait à lui donner de temps en temps un peu de pain et d'eau.

L'indignation est à son comble dans le pays contre ces misérables parents, qui ont été incarcérés.

#### Dépêches Diverses

Paris, 22 mai.

#### LES INCENDIES D'HIER

La préfecture de police fait démentir le vol de cartouches de dynamite à Epinay-sur-Orge, et le bruit d'une tentative d'explosion dans les égouts ; mais elle n'ose pas affirmer, paraît-il, que les récents incendies ne sont pas l'œuvre de criminels. On aurait même recueilli des indices assez concluants à cet égard. Les premiers remonteraient à l'incendie qui a dévoré, au commencement de ce mois, une usine à Aubervilliers.

Le *XIX<sup>e</sup> Siècle* dit que le nommé Hénaud, le garçon chargé de garder le magasin incendié l'avant-dernière nuit, rue des Trois-Couronnes, a été arrêté. Il est soupçonné d'avoir mis le feu.

#### MARTINI ET DEXEMPLE

On nous télégraphie de Montpellier que Martini et Dexemple, les deux condamnés à mort de la maison d'arrêt, ont donné hier aux cartes pour décider lequel des deux marcherait le premier à l'échafaud. C'est Dexemple qui a perdu.

C'est le cas où jamais de dire qu'il paiera d'exemple.

#### TERRIBLE ACCIDENT

Avignon, 22 mai.

La commune de Sorgues a été hier le théâtre d'un accident qui a profondément impressionné la population. A l'occasion de sa fête, la Société littéraire faisait partir des boîtes sur la place de la Mairie. Une d'elles fit explosion et frappa M<sup>me</sup> Jules Feren, boulangère, âgée de 58 ans. Elle est morte sur le coup.

#### LES INONDATIONS AUX ÉTATS-UNIS

New-York, 22 mai.

On évalue les dégâts causés par les inondations à onze millions, mais ce chiffre est inférieur à la réalité, parce que, dans beaucoup d'endroits, les récoltes seront impossibles cette année.

A Saint-Louis, 8,000 personnes sont sans abri et 15,000 ouvriers sans travail.

La dévastation des rives du Mississippi, à Cairo et à Saint-Louis, présente un aspect lamentable. Là, 10,000 habitants sont sans toit, les troupeaux noyés et les îles submergées. Une nappe d'eau large de vingt milles roule des épaves. 500,000 acres ensemencées sont ruinées. Dans certains endroits, le sol est miné par l'eau.

Hier, cinq personnes se sont noyées à la suite d'un éboulement. Cet accident porte à trente le nombre des personnes qui se sont noyées dans la demi journée.

C'est en cet endroit du Mississippi que se trouve la plus vaste culture de pommes de terre. Elle est malheureusement complètement saccagée.

#### CONDAMNATION D'UN JEUNE PATRIOTE

Saint-Dié, 22 mai.

Ernest Cohn, le jeune homme arrêté le 19 avril pour avoir frappé avec sa canne les

armes surmontant le poteau de la frontière à Saales, a été condamné par les juges allemands à six semaines de prison.

#### RENCONTRE DE TRAINS

New-York, 22 mai.

Une collision entre un train de voyageurs et un train de marchandises s'est produite entre Humphreys et Golden.

Le train de voyageurs a déraillé.

Il y a eu 6 morts et 18 blessés.

#### LA DYNAMITE À LIÈGE

Liège, 22 mai.

Les dynamiteurs comparaitront probablement devant les assises, le 26 juin.

La cour sera présidée par le premier président.

Le procureur général occupera le siège du ministère public.

#### DÉPARTEMENTS

#### RHÔNE

Tarare. — *Consent municipal*. — Samedi à 7 heures 1/2 du soir, la deuxième réunion du conseil municipal à l'effet de nommer un maire et deux adjoints. 21 conseillers étaient présents sur 29. On a élu : M. Thomassin, socialiste, maire, avec 43 voix ; M. Poussot, républicain, premier adjoint, avec 42 voix ; M. Thomasset, socialiste, deuxième adjoint, avec 14 voix. Au dernier moment, nous apprenons que M. Poussot refuse sa nomination de premier adjoint et que plusieurs conseillers républicains donnent leur démission.

Oullins. — *Comité républicain socialiste* (sections municipales de quartier). Fidèle à son programme, le comité des républicains socialistes fait appel à tous les électeurs d'Oullins, pour la formation définitive des sections municipales par quartier. D'accord avec la commission d'initiative nommée dans la réunion du 22 avril dernier, salle Dervieux, il invite tous les citoyens des Saules à assister à une réunion privée qui aura lieu mardi 24 mai, à 7 heures 1/2 du soir, salle Dervieux, rue du Bac, 2, pour discuter et s'entendre sur les améliorations à apporter dans le quartier. Les conseillers sont spécialement invités.

Pour la commission d'initiative : MAHÉN et BLANCHARD.

Nota. — On trouvera des lettres à la porte.

#### AIN

Ambrérieu. — *Un fou furieux*. — Depuis quelques années, le nommé Achille Rey donnait des signes d'aliénation mentale ; samedi, à 6 heures du matin, il prit un accès terrible, il frappa sa mère, brisa les vitres et se sauva. Dans la rue il bousculait toutes les personnes qu'il rencontrait : il entra chez Mme Chaillet après avoir brisé les vitres du magasin, il saisit ainsi que son fils et, sans qu'il y ait eu intervention de quelques courageux citoyens, il leur aurait fait un mauvais parti.

C'est avec beaucoup de peine qu'on a pu lui lier les bras et les jambes pour l'emmener à Bourg.

Vol. — Un vol de plants de vigne greffés a été commis au préjudice de M. Charles Chenavaz, propriétaire à Taret. Ces plants avaient été plantés il y a un mois et ils avaient déjà une pousse de 0 m 05, ce qui cause à leur propriétaire une grande perte, attendu que les plants sont estimés 70 fr., sans compter le préjudice qui lui est porté par l'impossibilité où il se trouve de replanter sa vigne avant un an.

L'auteur de ce vol est encore inconnu.

Beynost. — *Fête des sapeurs-pompiers*. — Hier, la jolie commune de Beynost était en fête, à l'occasion de la réunion des compagnies de sapeurs-pompiers de Lhuys, Saint-Sorlin, Montluel, Vaux-en-Bugey et Beynost.

Plusieurs fanfares, celles de Dagneux, Miribel, La Boisse, Rilleux, Bressolles, prêtèrent leur gracieux concours à cette fête, qui, favorisée par un temps superbe, a réussi au-delà de toute expression.

Beynost était très brillamment décoré de drapeaux, oriflammes, écussons, arcs de triomphe.

La matinée a été consacrée aux réceptions des pompiers, et, à 11 heures, la municipalité est allée recevoir à la gare M. Roccault, sous-préfet de Trévoux, et M. Delorme, conseiller général du canton.

A l'arrivée du convoi, la fanfare a joué la *Marseillaise*, et M. André, maire, a souhaité la bienvenue aux invités et leur a présenté un petit compliment à M. Roccault.

Le sous-préfet de Trévoux a passé les sapeurs-pompiers en revue, le défilé a été très brillant. Tous se sont ensuite rendus à la salle du banquet, où 500 couverts étaient dressés.

M. Roccault présidait, ayant à ses côtés MM. Delorme, conseiller général ; Giroux, maire de Montluel ; André, maire de Beynost ; Chevrolat, adjoint ; Chevalier, maire de la Boisse ; Rigaud, juge de paix à Montluel ; Guyot, maire de Saint-Maurice ; Faure, maire de Saint-Croix ; Figeat, etc.

Pendant le repas les sociétés : La Rallye aux Loups et l'Espérance de Beynost, ont joué les meilleurs morceaux de leur répertoire.

Au dessert M. André remercie M. Roccault et Roccault renvoie ses remerciements à M. André et félicite les électeurs du heureux choix qu'ils ont fait en le nommant maire. Il boit à la démocratie et au président de la République.

Immédiatement après tout le monde se lève et entonne la *Marseillaise* et l'hymne russe.

MM. Delorme, Faure, maire de Sainte-Croix, Vignat, lieutenant des pompiers, portent différents toasts également applaudis. M. Faure lit une poésie patriotique que nous regrettons de ne pouvoir reproduire.

M. le sous-préfet porte un dernier toast chaleureux et patriotique.



toute cette jeunesse, qui rivalise de force et d'adresse et emerveille le nombreux public venu pour assister à ce tournoi pacifique.

Chaque société a reçu une médaille commémorative de cette belle fête.

La journée se termine par un bal des plus animés et par de magnifiques illuminations.

## LYON

### NOS ÉCHOS

On nous annonce pour la semaine qui précède le 14 juillet une intéressante exposition canine au parc de Bonneterie. Soixante-onze prix y seront distribués, représentant une valeur de 5,100 fr., parmi lesquels cinq objets d'art.

On nous parle à ce propos d'une épreuve dont nous avons la première à Lyon : un concours de dressage de chiens de bergers (en anglais, sheep dogs trials).

Nous y reviendrons, du reste, en détail.

A la gare de Perrache :

Les deux fils du grand-duc Nicolas sont arrivés à minuit 24, à Perrache, par le train 216 de Modane.

Le wagon-salon dans lequel se trouvaient les ducs, leur gouverneur, un médecin et deux serviteurs a été garé en attendant le départ du train pour Vichy, où ils sont arrivés hier soir à trois heures et demie.

Inspection générale :

Le général Béranger commandant la 28<sup>e</sup> division est arrivé avant-hier à Lyon où il est descendu à l'hôtel d'Angleterre.

Le général Béranger passe en ce moment l'inspection de deux des régiments qu'il commande, les 96<sup>e</sup> et 99<sup>e</sup> d'infanterie.

Association des Médecins du Rhône :

L'Assemblée générale annuelle de l'Association des Médecins du Rhône aura lieu le samedi 28 mai, à quatre heures et demie précises du soir, au Palais Saint-Pierre, salle des réunions de la société de médecine.

Hôpitaux de Lyon :

Un concours s'ouvrira à Lyon le 21 novembre 1892 pour une place de chirurgien-major de l'Hôtel-Dieu.

La durée des fonctions est de six ans.

Comme chirurgien aide-major, il sera chargé d'un service de chirurgie générale, et après les six ans de majorité, il sera chirurgien titulaire de l'Hôtel-Dieu, pendant le temps nécessaire pour compléter les dix huit années réglementaires de service. En attendant son entrée en fonctions, il remplira celles de chirurgien suppléant.

Faculté de médecine et de pharmacie de Lyon :

Les étudiants en médecine sont informés qu'à partir du 1<sup>er</sup> novembre 1892, le 5<sup>e</sup> examen comprendra :

1<sup>re</sup> Une épreuve de clinique chirurgicale subie dans une des cliniques chirurgicales de la Faculté.

2<sup>e</sup> Une épreuve de clinique obstétricale subie dans la clinique obstétricale de la Faculté.

Chacune de ces épreuves est éliminatoire ; le candidat conserve le bénéfice de l'épreuve antérieurement subie avec succès.

Bains publics et gratuits :

Du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre prochain, les bains pour hommes établis sur la rive gauche du Rhône, près le parc de la Tête-d'Or, seront ouverts au public, savoir :

Du 1<sup>er</sup> juin au 20 juillet prochain, de 4 heures 1/2 du matin à 9 heures du soir ;

Du 21 juillet au 30 septembre, de 5 heures du matin à 9 heures du soir.

Les affiches municipales contiennent toutes les mesures d'ordre et de police intérieure, et les instructions relatives aux secours à donner aux noyés.

Souhaitons que ces instructions ne soient pas une seule fois mises en pratique.

L'anarchiste Sébastien Faure :

Le compagnon Sébastien Faure, déjà condamné par le court d'assises du Rhône à dix-huit mois de prison, comparaitra de nouveau le 27 mai, devant le court d'assises des Bouches-du-Rhône, sous l'inculpation d'excitation de militaires à la désobéissance, délit commis par lui à Aubagne en février dernier, au cours d'une conférence.

LES COURSES DE BONNETERIE

Encore une victoire à l'actif de la Société de Bonneterie. Journée radieuse et ensoleillée, chaleur tempérée, assistance tout à fait élégante et nombreuse, rien n'a manqué à la 2<sup>e</sup> réunion. Toutes les dames étaient en toilettes claires, et les nuances les plus tendres et les plus chatoyantes des robes printanières qui ressortaient merveilleusement sur l'encadrement vert du décor de Bonneterie formaient un spectacle vraiment charmant et pittoresque.

Le monde officiel était représenté par MM. Gravier et Rostaing, secrétaires généraux de la Préfecture ; Guillemot, chef de cabinet du préfet ; Nolot, président du conseil général ; Rebatal, conseiller général ; Bouff, doyen d'âge des conseillers municipaux ; Joannard, conseiller d'arrondissement ; d'Aubard, receveur municipal ; Sévère, président de la chambre de commerce, etc.

Beaucoup d'officiers de tous grades au brillant uniforme, les généraux Faugeron, Roulet, de Linères, Hartz de Pierrebourg, Dulac, de Bretteville, le général Zédé, en tenue civile, l'intendant Perret, le colonel Allotte de Laffemas, etc.

Remarquable parmi les sportsmen, MM. de Romanet, de la Rouillerie, de Quinquemont, directeur du haras de Cluny, de Chavignat, directeur du haras d'Anney, de nombreuses nobilités du monde lyonnais appartenant à la finance et au haut commerce.

M. Giraud, l'aimable président de la Société de Bonneterie, et M. Sibillot, le dévoué secrétaire, faisaient les honneurs avec une amabilité habituelle.

Le parti mutuel était assis et fonctionnait à la satisfaction générale. On a, du reste, beaucoup parlé : le chiffre des affaires du parti mutuel s'est monté à 48,000 francs, dont 48,000 francs, uniquement, pour la troisième course.

Madame, lui-aussi, a dû faire de brillan-

tes affaires, car son buffet était fort bien organisé et le champagne glacé pétillait à peine dans les coupes qu'il disparaissait aussitôt. Très heureuse l'idée d'avoir installé le matin des déjeuners à prix fixe dans le parc, et fort goûtée par les amateurs de sport.

A deux heures, les courses ont commencé : M. de Leusse donnait le signal du départ, M. de Veyssié était à l'arrivée, et MM. J. Côté et Dambmann présidaient aux délicates opérations du pesage.

Pendant les entr'actes, l'excellente musique du 90<sup>e</sup> de ligne, sous l'habile direction de son chef, M. Polère, faisait entendre les meilleurs morceaux de son répertoire, et les échos du parc retentissaient des joyeux fanfares de cors de chasse de la société du Rallye-Lyonnais.

Voici les résultats de la journée :

**Première course (Prix des Poneys), au trot attelé, 8 inscrits, deux partants. — Brunette a facilement gagné Cérés.**

Le parti mutuel a donné 6 fr. au pesage et 7 fr. à la pelouse.

A propos de cette course, on se plaignait fort dans le public de ce qu'il n'y eût que quatre partants sur 8 chevaux inscrits. On parlait de manœuvres peu correctes, venant de propriétaires et de bookmakers. Et en somme, il faut avouer que la société de Bonneterie fait assez d'efforts afin de rendre ses courses intéressantes pour que les propriétaires répondent un peu à sa bonne volonté.

**Deuxième course (Prix du Divan). —** C'était une course plate, à laquelle n'ont pris part que 2 chevaux sur 6, notés au programme. *Roi-des-Prés* est arrivé premier sur *Apollon*, le parti mutuel a rapporté 6 fr. au pesage, et 6 fr. 50 à la pelouse.

**Troisième course (Grand prix des Veneurs). —** Voilà une épreuve qui a tenu l'assistance en haleine pendant tout le temps qu'elle a duré. Il y avait trois tours de piste à accomplir et quinze chevaux étaient inscrits. Les neuf partants ont successivement fait passer les spectateurs par de chaudes émotions. *Gavotte* a commencé par mener le train, puis s'est laissé distancer par *Damocles*, *Grovala* à son tour prenait la tête au saut de la rivière, quand tout à coup, un deuxième tourant, *Crépu* passait premier, vigoureusement entraîné par son jockey, et arrivait au poteau salué par d'unanimes applaudissements. *Gavotte* a été classée 2<sup>e</sup>, et *Clair de Lune* 3<sup>e</sup>.

Au commencement de la course, *Belle-Demoiselle* s'est dérobée et, continuant à courir, a désarçonné son jockey qui heureusement n'a eu aucun mal.

Le parti mutuel a produit : au pesage, gagnant 15 fr. 50 ; 1<sup>er</sup> placé, 8 fr. 50 ; 2<sup>e</sup>, 15 fr. 30 ; 4<sup>e</sup>, 10 francs. A la pelouse le gagnant donnait 21 fr. 50 ; 1<sup>er</sup> placé, 11 francs ; le 2<sup>e</sup>, 14 fr. 50 ; le 3<sup>e</sup> 17 fr. 50.

**Quatrième course (Steeple-chase militaire). —** Les trois inscrits ont couru, mais le favori *Cocarde* a abandonné la course, et la *Cosaque* a gagné d'une longueur sur *Utrecht*.

Paris mutuel, au pesage 9 fr. ; à la pelouse 10 fr. 50.

**Cinquième course (prix des Marronniers). —** Elle a été rondement menée, mais marquée par deux accidents, heureusement sans gravité : *Cascadieu* s'est dérobée au commencement et a repris son train pour désarçonner son jockey Fechter, qui a roulé quatre ou cinq fois sur la piste et a été ramené tout étourdi.

Enfin *Caline*, montée par Benson, est arrivée première, mais son jockey s'est dérobé la clévisse en cravachant. *Ma Souveraine* arrivait deuxième, distancée de deux longueurs par son concurrent, et précédant *Solitude II* de trois longueurs.

Le parti mutuel a donné au pesage 9 fr. pour le gagnant, 6 fr. 50 pour le 1<sup>er</sup> placé et 7 fr. 50 pour le 2<sup>e</sup> ; à la pelouse, 10 fr. 50 pour le gagnant, 8 fr. pour le 1<sup>er</sup> placé et 9 fr. 50 pour le 2<sup>e</sup>.

La fête s'est terminée par un lâcher de pigeons et la foule s'est écoulée en bon ordre, les gens fortunés en voiture, les moins heureux à pied, tous enchantés de l'agréable réunion à laquelle ils venaient d'assister.

## SOCIÉTÉ DE TIR DE LYON

### Deuxième Journée du Concours

Encore plus grande animation au parc de tir.

Le temps, absolument propice, avait attiré surtout les concurrents lyonnais désireux d'essayer leur adresse.

Parmi les nouveaux arrivés, citons MM. Bessard, de Tournus ; Toinard, de Nantua ; Gautier, de Paris ; Dambuyant, de Vienne. Une cinquantaine de tireurs assistaient au déjeuner que présidait M. Harent, président de la société. Au dessert M. Bouvier, vice-président de service, a adressé aux convives une charmante allocution de bienvenue. Incidemment il a rappelé le grand succès du quatrième concours national, affirmant que ce succès aurait une influence considérable sur l'avenir et le développement du tir dans notre région.

M. des Ligneris a répondu, au nom des tireurs étrangers, en remerciant la Société de tir de Lyon de son accueil si franchement cordial.

Des coupes commémoratives ont été ensuite distribuées à MM. Brondel, de Lyon ; Badoud, de Lyon ; des Ligneris, de Moulins, et Dufier, de Lyon, et c'est au milieu des applaudissements de l'assistance que ces messieurs ont reçu ce souvenir, véritable objet d'art, sorti des ateliers de M. Jacquier, un orfèvre de notre ville.

Les mouches primées de la journée ont été faites par MM. Rapp, Grand, Bini, Janin et Bertet, de Lyon ; et Huvelin, de Beaune.

## LA FÊTE DE LA CHANSON

### AU GRAND-THÉÂTRE

Le Grand-Théâtre faisait hier la Chanson. Et quelle fête ! Octave Pradels et Boudouresque inscrits au programme de cette soirée de gala — fameuse avant d'être — qui a été un événement très artistique.

Tout ce que Lyon compte de fins lettrés, de délicats, s'était donné rendez-vous à cette réunion.

Que dire de M. Octave Pradels, le conteur chansonnier, dont les œuvres sont si connues ? qui mieux que l'auteur de *Maison*, de *l'Agent de la Sûreté*, de *l'Ouvreur des Portières*, était autorisé à parler de la Chanson ? Octave Pradels nous avait promis une causerie sur la chanson ; il a tenu parole, au-delà de nos espérances ; proscrivant les phrases banales et convenues, il a su nous charmer par son esprit à la fois si personnel, si plein d'humour et de philosophie.

C'était bien à lui de dire à la façon du poète :

« Tout homme a dans son cœur la chanson qui sommeille. »

Nous l'avons bien vu et la causerie de M. Pradels n'a été qu'une délicieuse chanson trop tôt terminée :

M. Pradels ne définit pas la chanson ou plutôt, il laisse à Boudouresque ce soin. Peut-on définir en un mot un chant aussi varié et aussi souple ? Quant au rôle puissant

de la chanson, M. Pradels nous en parle longuement. Elle seule, pénétre dans les masses, frappe les intelligences, remue les cœurs. N'est-ce pas elle qui, dans sa forme si humaine, rend nos chagrins, nos joies et nos amours ? Toujours vraie, toujours aimable, la chanson exalte les plus opposés de nos sentiments ; tantôt elle fait résonner sur la lyre les chants d'amour, tantôt les accents patriotiques.

La Chanson dont parle M. Pradels est celle de nos pères, celle qui est faite d'esprit gaulois et de naïveté enjouée. C'est celle-là qui est notre plus patriotique patrimoine littéraire ; c'est elle qui a fait des réputations, qui a renversé des trônes, c'est elle, enfin, qui a fait l'éducation du peuple. Pour la grande masse, l'histoire nationale est elle autre chose que ce chant si familier, si léger à la mémoire !

Malheureusement ce chant si français est tombé quelque peu dans l'oubli aujourd'hui. L'esprit fin de siècle, qui envahit la société entière a porté aussi son coup à la Chanson. Mais elle n'est point morte pour cela ; elle sommeille doucement dans nos cœurs et le temps est proche où elle se réveillera à jamais.

M. Pradels nous le prouve en nous parlant de Pierre Dupont et de ses œuvres inoubliables. Les deux chansonniers sont bien faits pour se comprendre ; aussi quelques-unes des choses de M. Pradels ne nous dit-il pas de son illustre prédécesseur.

L'œuvre ravissante du chansonnier, avec sa douce franchise, avec son parfum subtil et délicat, a trouvé, du reste, un interprète digne d'elle en M. Boudouresque. Il a enlevé *Les Sapins*, de Dupont, avec le brio et l'art que les Lyonnais lui connaissent.

Puis M. Pradels, passant en revue notre temps, nous a montré la Chanson délaissée, abandonnée jusque dans ces festins d'amis où elle apportait toujours la note gaie et frivole. De nos jours, la Chanson se dépeuple assez volontiers de sa mise sévère ; elle s'essaie aux badinages folâtres, aux pensées érotiques. Elle est bien quelquefois un peu court-vêtu, mais elle n'y perd rien pour cela, en charme et en moralité.

Elle a trouvé deux rivaux dans le conte et le monologue, mais ils auront beau faire, ils ne lui raviront ni sa place ni sa poésie. Elle seule a su conduire nos pères à la frontière ; elle arma la Révolution et elle revêt dans notre chant de ralliement, salué hier encore par tous les monarches, la *Marseillaise*.

Tout cela souligné de traits pleins de finesse, parsemé des contes délicieux, des chansons aimables du répertoire de M. Pradels est si rempli. Citons seulement et au hasard : *On ma refuse des asticoles*, *Les Lunettes roses*, *Barbassou*, *La Cuisinière*.

Cette charmante causerie de M. Pradels a été agrémentée de chansons variées que Boudouresque a interprétées avec cet art dont il a le secret. *La Chanson des bies*, *la Barque volee*, *les Deux Grenadiers*, *la Toussaint*, autant de chansons où M. Boudouresque a su plier sa mâle voix à tous les sentiments, à toutes les intonations. Tout à tour souple et tendre, majestueuse et enflammée, sa voix modulait les sons les plus divers avec une égale harmonie. Les applaudissements frénétiques de la salle entière diront mieux qu'un compte rendu le succès énorme de M. Boudouresque.

La fête s'est terminée par la *Marseillaise*, cette chanson nationale qui fait vibrer les cœurs et ranimer les bras couragieux.

M. Boudouresque a enlevé le chant lyrique d'une façon admirable ; l'enthousiasme de l'auditoire était à son comble et toute la salle, transportée par le même élan patriotique, s'est dressée, acclamant l'interprète par des bravos répétés.

M. Eugène Arnaud, chef d'orchestre du théâtre des Célestins, tenait le piano d'accompagnement, avec la modestie et le talent que nous lui avons si souvent reconnus. A.

## LA SANTÉ A LYON

Voici, d'après *Lyon Médical*, l'état sanitaire de notre ville pendant la semaine qui vient de s'écouler :

Nous constatons cette semaine (la 19<sup>e</sup> de l'année), 176 décès au lieu de 159 survenus la semaine précédente et la période correspondante de 1891.

Sur les 176 décès hebdomadaires (110 en comptons 39 chez des vieillards âgés de plus de 70 ans, et 137 chez des enfants âgés de moins d'un an.

Dans son ensemble l'état sanitaire est satisfaisant, l'augmentation de la mortalité est imputable aux maladies chroniques si fréquentes chez les personnes âgées.

Les maladies inflammatoires des organes de la respiration existent toujours en faible proportion.

Les hémorragies cérébrales sont plus nombreuses que la semaine dernière ; moins de méningites et de convulsions chez les enfants ; malgré des chaleurs assez fortes les affections aiguës des voies digestives sont encore peu nombreuses même chez les enfants.

La diphtérie présente un notable accroissement sur les semaines précédentes. Concommément avec les angines diphtériques, on observe des angines catarrhales, herpétiques, quelquefois difficiles à distinguer au début de celles-ci.

Toujours en certaine proportion des rougeoles, des scarlatines, des cas isolés de fièvre typhoïde et de coqueluche.

Mortalité de Lyon (population en 1891 : 416,029 habitants). Pendant la semaine finissant le 14 mai 1892, on a constaté 176 décès, répartis comme suit :

|                     |    |                             |     |
|---------------------|----|-----------------------------|-----|
| Fièvre typhoïde     | 1  | Méningite aiguë             | 5   |
| Varicelle           | 0  | Malad. cérébro-spinales     | 16  |
| Rougeole            | 0  | Diphtérie infantile         | 0   |
| Scarlatine          | 1  | Entérite (au-dess. de 2 a.) | 2   |
| Erysipèle           | 0  | Cirrhose du foie            | 4   |
| Diphtérie-croup     | 11 | Affections du cœur          | 11  |
| Couenne             | 0  | Des reins                   | 2   |
| Affect. puerpérales | 0  | » cancéreuses               | 0   |
| Dysentérie          | 0  | » chirurgicales             | 11  |
| Cloques nosseuses   | 0  | Débilité congénitale        | 1   |
| Bronchite aiguë     | 6  | Craues accidentelles        | 1   |
| Catarrhe pulmonaire | 8  | Autres causes de décès      | 27  |
| Broncho-pneumonie   | 4  |                             |     |
| Pneumonie           | 4  |                             |     |
| Pleurésie           | 3  | Naissances                  | 163 |
| Phthisie pulmonaire | 23 | Mort-nés                    | 18  |
| Autres tuberculoses | 5  | Décès                       | 176 |

## RIXE

Hier soir à 40 heures, une rixe s'est élevée, rue Neuve-des-Charpenne, entre plusieurs individus d'origine italienne qui sortaient d'un café.

Au cours de la bagarre, un des combattants, le nommé Charles Croppi, âgé de 26 ans, étameur, demeurant rue Sainte-Jeanne, a reçu, entre les deux épaules, un violent coup de couteau qui l'a renversé sanglant sur le sol.

Le voyant à terre, les agresseurs se sont enfuis suivis de près par les gardiens de la paix que le bruit avait attirés ; mais, comme ils avaient sur eux une certaine avance, ils n'ont pu être rejoints.

Quant au blessé, assez grièvement atteint, il a d'abord reçu des soins dans une pharmacie voisine et a été ensuite amené en voiture à l'Hôtel-Dieu.

*Lire à la quatrième page la Semaine Agricole de notre collaborateur Jacques EMILY.*

## DRAME DE LA FOLIE

Hier matin, le nommé Montessuy, âgé de 34 ans, journalier à Caluire, a tiré deux coups de revolver sur sa femme et l'a légèrement blessée.

Retournant son arme contre lui, le meurtrier s'est tiré un coup de revolver. La mort a été instantanée.

On croit que Montessuy a agi dans un accès de folie.

## Chronique Locale

**Le Cienadiér.** — Lundi 23 Mai, 144<sup>e</sup> jour de l'année.  
Nouvelle lune le 26 ; premier quartier le 2. Soleil : lever, 4 h. 10 ; coucher, 7 h. 43.

**La grève contre le gaz.** — Nous rappellerons que c'est aujourd'hui lundi, à 8 h. 1/2 du soir, que le comité du 1<sup>er</sup> arrondissement donnera sa deuxième conférence publique et contradictoire dans la grande salle de la brasserie Croix-Paquet, rue Vieille-Monnaie, 32.

La salle est entièrement éclairée au pétrole ; une exposition d'appareils d'éclairage et de chauffage aura lieu en même temps. MM. les conseillers municipaux ainsi que MM. les actionnaires et administrateurs de la compagnie sont spécialement invités à y assister.

M. Fournier, dont la première conférence a obtenu un légitime succès, traitera : « Des droits et devoirs de la compagnie envers la ville et les particuliers et des différentes interprétations des cahiers des charges. »

**Adjudication.** — Le mercredi 23 juin, à deux heures et demie de l'après-midi, il sera procédé à l'Hôtel de Ville, à l'adjudication de l'entretien de la fontainerie de la ville de Lyon, pendant une durée de neuf années du 1<sup>er</sup> juillet 1892 au 30 juin 1901.

L'adjudication, par soumission cachetée, est évaluée approximativement à la somme annuelle de 29,780 fr. 97.

**Un Mari modèle.** — Un gardien de la paix interrogé, place Bellecour, une femme qui depuis deux heures était assise sur un banc.

Monsieur l'agent, je ne puis marcher et cela depuis hier soir après le coup dont mon mari m'a gratifiée.

A l'Hôtel-Dieu, on constata que Mme P.A. avait le pied droit foulé.

Quand au mari, — lequel est coutumier du fait et qui habite route de Grenoble — une contravention sans dressée contre lui.

**Vol.** — Des malfaiteurs se sont introduits hier, après-midi, dans les caves de M. Paul Bourcet, rue de la Fromagerie, 3.

Ils se sont emparés de sept poulets de grains et d'une dizaine de litres de vin.

M. Duplaquet, commissaire a ouvert une enquête.

**Arrestation.** — M. Schlessinger, commissaire de police de Pierre-Scize, à la suite d'une plainte anonyme, a arrêté hier les nommés Jean L... 32 ans, manœuvre, rue de la Loge, 3 et son camarade de chambre, Antoine F... 27 ans, maçon, tous deux inculpés d'attentat à la pudeur sur de jeunes enfants de huit ans.

**Tombé d'une voiture.** — M. Joly, ouvrier au service de M. Vaganay, rue du Doyenné, 6, est tombé du siège d'une de ces grandes voitures de déménagement, hier soir à sept heures, près de la rue Puits-Gaillot.

Joly fut conduit à la pharmacie Bouchet, place de la Comédie, où l'on constata qu'il n'avait aucune blessure.

Après avoir absorbé un cordial, il a continué sa route.

**Chute.** — A sept heures du soir, M. Louis Fanton, âgé de soixante-troize ans, marchand ambulant, rue Saint-Georges, 6, en passant cours Gambetta, a fait une chute malheureuse dans laquelle il s'est luxé le genou gauche.

Il a fallu conduire le blessé en fiacre à l'Hôtel-Dieu où il a été admis.

**Un jeune coquin.** — On a surpris, hier, dans une allée de la place des Terreaux, le jeune Cyrien B..., sans domicile.

Ce gamain qui, depuis un mois a quitté le domicile paternel, ne venait ni se loger, ni travailler, et se livrait à de mauvaises fréquentations. Au moment où M. Duchotel (Marie Kolb) apprend que son mari, au lieu d'aller à la classe, s'en va braconner en ville, une spectatrice des premières galeries s'est écriée : « C'est ça comme mon mari ! » Et le public de s'esclaffer, comme on pense.

Au Palais-Royal, comme aux Célestins, la pièce de M. Feydeau obtient un très grand succès ; comme pour la *Famille Pont-Biquet*, l'administration a été obligée de supprimer les musiciens afin de placer le public dans l'orchestre.

**Verres prodigieux, cristalloïdes,** degré exact de votre vue, pince-nez et lunettes nickelées 1 fr. 50, contre mandat-poste, 1 fr. 60. Ind. âge, myopie, chez **Georges**, rue de la République, 64.

**Vitez les Maladies** par l'usage du *Sirof de Bochet du Serpent*, à Lyon, 32, rue Lanterne, ce désinfectant et purificateur célèbre, qui rafraîchit et purge le corps de toutes les impuretés, causes des maladies.

La Forteresse (Isère), le 18 novembre 1891.

A la suite d'une gastrite, j'avais gardé une constitution extraordinaire qui me faisait beaucoup souffrir. Aucun remède ne me soulageait, lorsque j'eus connaissance de vos bonnes **Pilules Suisses**. Deux ou trois boîtes m'ont complètement guéri ; de temps en temps je prends encore prandant une huitaine de jours quelques-unes de vos Pilules Suisses et je m'en trouve vraiment bien.

(Sig. lég.) Mme C. DOUBLIER, institutrice.

**BONS DE LA PRESSE, Tirage 15 juin 1892, 500 numéros gagnants, 100,000 francs de lots.** Tous les numéros non sortis à ce tirage seront remboursés ultérieurement. Le montant des lots est garanti par le Crédit Foncier.

**Prix du Bon : 16 francs.** — Par correspondance, ajouter 0.40. **Agence Fournier**, 14, rue Confort, Lyon, entresol.

**TRIBUNE DES COMITÉS**

Comité central des républicains socialistes révisionnistes du VI<sup>e</sup> arrondissement.

Un groupe de citoyens appartenant à diverses fractions du parti socialiste, résolu à unir les forces socialistes du VI<sup>e</sup> arrondissement, sous le titre ci-dessus, publiera prochainement son ma-



